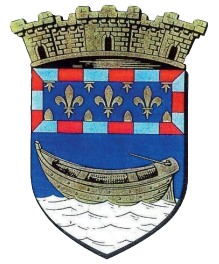


LE CANARD DES VALERICAINS



ÉDITO

À l'heure où ce journal est distribué, l'ensemble des services municipaux s'affairent aux quatre coins de la commune pour accueillir les fêtes de fin d'année comme il se doit.

Les rues sont parées de leurs habits de lumière, l'Entrepôt des Sels retrouve son sapin monumental et la Place des Pilotes commence à s'animer ; le chapiteau qui s'est dressé il y a quelques jours accueillera bientôt nos traditionnels chalets qu'artisans et associations investiront pour un marché de Noël une nouvelle fois entièrement couvert. La patinoire sera elle aussi au rendez-vous et vous attend pour égayer vos sorties dans la ville jusqu'au mois de janvier.

Avec le traditionnel concert de l'ensemble vocal Amachœur et les spectacles à l'Entrepôt des Sels - dont le très attendu cabaret -, ce mois de décembre laisse présager de beaux moments de détente et de convivialité, où petits et grands pourront se laisser porter par cette chaleureuse ambiance de fin d'année.

Rendez-vous samedi 2 décembre pour l'ouverture du Marché de Noël !

Daniel CHAREYRON

Maire de Saint-Valery-sur-Somme

À NOTER

Retrouvez toutes les sorties du Littoral Picard dans un seul carnet



Le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard a édité un carnet de sorties en partenariat avec les villes du littoral. Au programme : des spectacles, de la nature, de l'Histoire, du bien-être, des événements gastronomiques et bien d'autres surprises !

Le carnet est disponible gratuitement en mairie, n'hésitez pas à le demander à l'accueil.

CADRE DE VIE

► Des maisons fleuries

La remise des prix du concours des Maisons Fleuries a eu lieu fin octobre. Cette année a été marquée par la création d'une septième catégorie, « Ouvrez-nous votre jardin », qui a attiré de nouveaux participants et a ainsi permis de découvrir des edens insoupçonnés : d'agréables surprises pour le jury et du challenge pour les habitués !

Comme initié l'année dernière pour la remise des prix, le jury s'est rendu auprès des participants pour leur remettre leurs récompenses. Chaque jardinier a reçu un bon d'achat à valoir chez notre partenaire Bricomarché et un pied de notre rosier baptisé en juillet dernier "La Douce Valericaine". Le coup de cœur du jury pourra également profiter d'un repas pour deux personnes à la brasserie du Port de Plaisance. Ces visites permettent aussi au jury d'échanger avec nos jardiniers passionnés et de leur prodiguer quelques conseils si nécessaires. Merci et félicitations pour leur participation à ce concours ; de belles rencontres et la promesse d'une commune toujours plus agréable à vivre grâce aux efforts conjugués des valericains et des Espaces Verts de la ville !



Palmarès Maisons Fleuries

Cat. 1 / Maison avec espace visible depuis de la rue : 1^{ère} Delmas Francine • 2^{ème} Gallet Sylvie • 3^{ème} Gallet Honorine

Cat. 2 / Maison avec bande de terre en façade : 1^{ère} Desgardin Evelyne

Cat. 3 / Maison avec fleurissement sur façade : 1^{ère} Lamidel Nadine

Cat. 5 / Hébergement touristique : 1^{ère} Cordier Evelyne • 2^{ème} : Vauquier Sylvie

Cat. 6 / Jardin potager : 1^{er} Ygouf Didier • 2^{ème} Dubus Gilbert

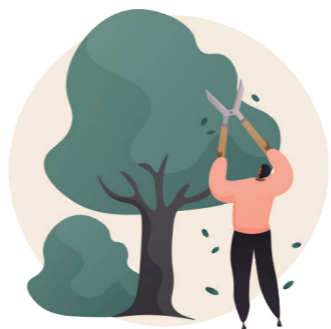
Cat. 7 / « Ouvrez-nous votre jardin » : 1^{er} Grognet Guy • 2^{ème} Desgardin Bernard • 3^{ème} Duhamel Jeannine (+ coup de cœur du jury) 

► Rappel : la taille des arbres et des arbustes est soumise à une réglementation

En cette période propice à la taille des arbres et des arbustes, nous vous invitons à assurer l'entretien de vos végétaux, en particulier ceux en bordure de propriété. Le code civil rappelle que la haie de jardin et/ou l'arbre ne peuvent dépasser 2 mètres de hauteur s'ils sont plantés à moins de 2 mètres de la clôture. Si la haie se situe en limite d'un carrefour, la hauteur maximum est fixée à 1 mètre. Pour les arbres, il existe des exceptions :

- si l'arbre est sur un site où un règlement particulier permet de la conserver à proximité de la limite de propriété
- s'il existe un titre ayant valeur de servitude de plantation (convention entre voisins)
- si l'arbre a plus de 2 mètres depuis plus de 30 ans
- si l'arbre est situé dans un Espace Boisé Classé ou un Espace Naturel Sensible dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune

Tailler ses végétaux, c'est garantir la bonne santé des plantes et de ses relations avec les voisins !



► Aidez-nous à répandre l'esprit de Noël !

La magie de Noël, c'est avant tout une histoire d'ambiance. Quelques jours par an, la maison se pare de ses habits de fêtes, du sapin aux décorations de saison. Certains osent tout ce qui brille, quand d'autres préfèrent une atmosphère plus rustique et chaleureuse. De la maison au jardin, les couleurs de Noël investissent notre ville. Comme chaque année, nous vous proposons de **décorer votre sapin de quartier** et de participer au concours « **J'aime Noël, je décore ma maison** ».

Ce concours est ouvert à tous, sur simple inscription grâce au bulletin au dos du journal, à découper et à déposer en mairie avant le 13 décembre, avec deux catégories au choix : maison décorée ou maison illuminée. Un jury composé de quelques élus se déplacera le 22 décembre pour apprécier vos décorations. À 14h, un premier tour sera fait pour admirer vos ornements dans la lumière. Le second, à 17h, permettra de profiter de vos illuminations ! Plus de renseignements auprès du service Culture & Animations (03 22 60 39 29).

Comme le veut la tradition, des sapins ont été installés dans divers quartiers de la ville pour que vous puissiez les décorer. Que ce soit avec des petits objets et guirlandes confectionnés par vos soins ou avec des ornements dont vous ne vous servez pas, venez ajouter votre petite touche personnelle à votre arbre de Noël de quartier. N'hésitez pas à nous envoyer en photo vos plus belles réalisations collectives !

► Aides à la rénovation énergétique

Parmi toutes les aides à la rénovation énergétique mises en place par les organismes publics ces dernières années, il est parfois difficile de s'y retrouver. Alors que l'État présente son budget pour 2024 avec une plus grosse enveloppe allouée à ces aides, il semblerait que les règles d'attribution évoluent à nouveau dès le mois de janvier. Votre mairie s'applique à maintenir à jour sur son site internet la liste des coups de pouces auxquels propriétaires occupants, bailleurs, copropriétaires et professionnels peuvent prétendre. Retrouvez-les à l'adresse suivante : saint-valery-sur-somme.fr/aides-renov

Quelques conseils avant d'entreprendre ses travaux :

Faites les choses dans l'ordre

- Le bilan thermique est le point de départ de tous travaux. Cette étape est immanquable afin d'identifier les principales sources de perte d'énergie et de déterminer les travaux prioritaires dans le logement. Négliger cette étape peut conduire à des choix inadaptés et, *in fine*, à des dépenses inutiles.
- Il est ensuite indispensable de monter son dossier d'aides financières et d'attendre sa validation avant de signer quelconque devis ou d'engager des travaux.


Soyez vigilants aux aides auxquelles vous souscrivez

- L'Agence nationale de l'habitat (Anah), qui centralise la majorité des aides gouvernementales à la rénovation, ne réalise aucun démarchage, ni téléphonique, ni à domicile. Par ailleurs, le démarchage pour les travaux de rénovation énergétique est interdit.
- Méfiez-vous des offres de diagnostic de performance énergétique gratuites. Seul un diagnostiqueur certifié ayant souscrit une assurance est capable de délivrer un diagnostic conforme et précis. À noter : le DPE n'est pas suffisant pour identifier le type de travaux thermiques à envisager. Pour aller plus loin, il faut réaliser un audit énergétique, ce dernier pouvant être pris en charge par les dispositifs d'aide financière à la rénovation.

- L'aide pour l'isolation des combles à 1€ n'existe plus depuis le 1er juillet 2021. Malgré tout, certaines entreprises continuent de proposer ce type d'offres. Si vous choisissez d'y souscrire, lisez les petites lignes !

Faites-vous accompagner

- Les Espaces Conseil France Rénov' proposent un service indépendant d'information, de conseil et d'accompagnement des particuliers ayant des projets de rénovation, qu'ils soient propriétaires, locataires ou syndicats de copropriétaires. Les informations et les conseils délivrés sont gratuits et personnalisés. Ils visent à aider les ménages à élaborer un projet de rénovation, à mobiliser les aides financières publiques ou privées ainsi qu'à les orienter vers des professionnels compétents tout au long du projet de rénovation.
- À compter du 1er janvier 2024, les travaux de rénovation d'ampleur financés par MaPrimeRénov' seront obligatoirement accompagnés par des Accompagnateurs Rénov' agréés par l'Anah, qu'ils soient publics ou privés.

 Le numéro national pour contacter un conseiller France Rénov' : **0 808 800 700**
Permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 9h à 18h. Munissez-vous de votre dernier avis d'imposition.

► Compostage « obligatoire » : qu'en est-il vraiment ?



À partir du 1er janvier 2024, la loi prévoit la généralisation du tri des biodéchets à la source. Composter n'est pas obligatoire, mais les habitants volontaires doivent en avoir la possibilité. L'obligation repose avant tout sur les collectivités locales qui doivent mettre à disposition des citoyens les moyens de trier leurs déchets alimentaires.

Aide à l'achat d'un composteur individuel ou collectif, points d'apport, collectes en porte-à-porte... Plusieurs possibilités existent et la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme, compétente en ce domaine, étudie les solutions les plus pertinentes pour trier et s'assurer que ceux-ci pourront être valorisés et non mis en décharge. Lorsque la CABS aura tranché sur la question, nous ne manquerons pas de vous informer.

RETOUR EN IMAGES



Cérémonie du 11 novembre

Autour du maire, les élus du Conseil Municipal, les enfants des écoles, les portes-drapeaux et les Sapeurs-Pompiers de Saint-Valery-sur-Somme se sont réunis à l'occasion du 105^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918.

Remise des diplômes

Daniel Chareyron a eu le plaisir de remettre les diplômes du Brevet des Collèges aux valericaines et valericains du Collège de la Baie de Somme aux côtés de Madame Magalie Monsauret, nouvelle principale de l'établissement. Bravo aux lauréats !



Un premier gala de saison réussi pour le Jaguar Club Valericain

Saint-Valery-sur-Somme était bien représentée au gala de boxe de Roye où les Jaguars se sont offerts 11 victoires sur 12 athlètes engagés : Erwan, Noa, Charlotte, Mélanie, Antoine, Greg, Maxens, Julie et Maxime qui a réalisé et gagné son premier combat en plein ! Loïc et Vincent remportent tous les 2 les ceintures dans leur catégories. Félicitations aux coaches Joël Camus et Alexandre Delorme pour cette très belle entrée en matière !

Cérémonie de la Sainte-Barbe

Élus du Conseil Municipal et habitants se sont réunis autour des Sapeurs-Pompiers de Saint-Valery-sur-Somme pour leur traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe : l'occasion de les féliciter et surtout de les remercier pour leur engagement et leur dévouement au quotidien.



VOTRE AGENDA



CINÉMA

📍 Entrepôt des Sels

Tarif unique : 3€. Pas de réservations, billetterie sur place. Ouverture des portes 30 minutes avant le début de la séance.

« Le Chat Potté 2 » (animation, dès 6 ans)

🕒 mercredi 8 décembre à 14h / durée : 1h42

« La 11^{ème} heure, le dernier virage » (documentaire)

🕒 jeudi 7 décembre à 20h30 / durée : 1h30

« Mascarade » (comédie dramatique)

🕒 jeudi 14 décembre à 20h30 / durée : 2h14

« Enzo le Croco » (animation, dès 6 ans)

🕒 mercredi 27 décembre / durée : 1h47

« Mission : Noël - les aventures de la famille Noël » (animation, dès 6 ans)

🕒 jeudi 28 décembre à 14h / durée : 1h38

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Daniel CHAREYRON

CONCEPTION : Service Communication

IMPRESSION : MCD Communication - 2 000 exemplaires

PHOTOS : Mairie de Saint-Valéry-sur-Somme

CONTACT : 19 place Saint-Martin, 80230 Saint-Valéry-sur-Somme

TÉL : 03 22 60 39 20 | MAIL : mairie@saint-valery-sur-somme.fr

🌐 saint-valery-sur-somme.fr

📱 @SaintValerysurSomme

📷 saint_valery_sur_somme

CONCERT

Le concert de Noël de l'ensemble vocal Amachœur

🕒 samedi 16 décembre à 18h

📍 à l'église St-Martin

La chorale interprétera une vingtaine de chants traditionnels venus du monde entier. Un joli moment de communion à partager avec ceux que l'on aime !



RÉCIT EN MUSIQUE

« Sur le pont » avec la navigatrice Isabelle Autissier

🕒 dimanche 17 décembre à 16h

📍 à l'Entrepôt des Sels

Il existe une tradition chez les marins de se retrouver sur le "gaillard d'avant" pour se raconter des histoires, chanter ou jouer de la musique.

Dans une ambiance de veillée, rythmé par la musique de son complice Pascal Ducourtieux, Isabelle Autissier, première femme à avoir bouclé un tour du monde en solitaire et en course, fait partager son intimité de marin, ses souvenirs et ses émotions. Retrouvez les découvreurs du cap Horn, les souvenirs de petite fille qui voit neiger sur la mer, un matelot amoureux d'une sirène, la chanson des sardines, le ballet des dauphins. Devenez passager de son bateau imaginaire, dans des tribulations maritimes aux quatre coins du monde...

Tarif plein : 13€. Tarif réduit (-18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi) : 9€. Gratuit pour les -12 ans. Réservations en ligne sur saint-valery-sur-somme.fr ou par téléphone au 03 22 60 39 [29] [26]



CABARET

« Silence, ça tourne ! Welcome to the Cabaret » avec les Demoiselles Mi-Sticks

🕒 vendredi 22 décembre à 20h30

📍 à l'Entrepôt des Sels

Il était une fois le cinéma ; d'abord muet puis parlant, en noir et blanc et aujourd'hui en couleur. Visitez l'histoire du 7ème art, ses plus grandes périodes et ses plus belles musiques, dans un show renouant avec la tradition du Music-Hall, le tout servi dans le plus bel écrin par Les Demoiselles Mi-Sticks.

Toutes chanteuses, danseuses et comédiennes, la compagnie vous offre un voyage dans le temps à travers les plus grands standards du cinéma. Un spectacle haut en couleurs et en costumes, avec un French Cancan endiablé, digne des plus grands cabarets parisiens.

Rythmé par les voix de HG Wells et de la meneuse de revue Marlène Morro, alias Demoiselle M, ce show propose une véritable histoire à suivre, avec une chronologie et un thème respectés jusque dans les dates et les grands événements du siècle dernier. La magie rencontre la réalité, et ça fonctionne !



Tarif plein : 15 euros. Tarif réduit (-18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi) : 9 euros. Réservations en ligne sur saint-valery-sur-somme.fr ou par téléphone au 03 22 60 39 [29] [26]

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

🕒 mardi 5 décembre

Rassemblement à 19h place St Martin, puis dépôt de gerbes au monument aux Morts et recueillement.

*J'aime Noël,
je décore ma maison !*

Concours réservé aux particuliers.

Le jury, composé d'élus et des lauréats de l'année 2020, passera le vendredi 22 décembre à partir de 14h pour contempler vos décorations et à partir de 17h pour les maisons illuminées.

Pour tout renseignement complémentaire, le service culturel est à votre écoute au 03 22 60 39 29.

Madame / Monsieur : _____

Adresse : _____

Adresse mail : _____

Téléphone : _____

Vous devez vous inscrire dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- catégorie décorations (sans guirlande lumineuse ou accessoire lumineux)
- catégorie maison illuminée